



N° affiliation FFTA : 1017032

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

REUNION du COMITE DIRECTEUR ELARGI.

Sur convocation par s .m.s du Président J.L.RUAULT, le CDE s'est réuni le mercredi 04 avril 2018 à 19h00, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17580, pour y débattre les points suivants :

- ◆ Échanges sur l'organisation du vide greniers de SMR prévu le jeudi 10 mai 2018.
- ◆ Le point succinct sur nos finances.
- ◆ Échanges sur l'organisation du Parcours NATURE sur SMR du Dimanche 24 juin 2018.
- ◆ Questions diverses et à "Brûle pourpoint "

Absence excusée de Monsieur Yann BUHRENDT, Chargé des matériels

Préambule du Président

Information faite au CDE des dernières installations faites sur le pas de tir extérieur et des difficultés à maintenir l'engazonnement au regard des condition climatiques actuelles. Ces points seront développés dans les questions diverses.

Dès 19h15, le comité de direction élargi étant complet, Mr le Président entama l'ordre du jour :

A savoir,

● Échanges sur l'organisation du vide greniers de SMR prévu le jeudi 10 mai 2018.

- + Pied de banderole détérioré : Réparation à la discrétion de Rémi FAUPIN.
- + Les huîtres seront commandées chez Mr TURBE.
- + L'équipe des jeunes de l'animation Flou-Flou sera composé de Cyril, Enzo, Maxime, Florian, Arthur et Géo en encadrement : Convocation à la charge de JL RUAULT
- + Courrier aux bénévoles et fiche de validation de présence pour 10h00 ainsi que celle de la production pâtissière seront à la discrétion de Rémi FAUPIN avec parution sur le site.
- + L'intendance est dévolue à Mesdames Nadine HUET & Nathalie PORNON.

+ Le matériel de prêt de la municipalité sera sollicité par courrier par Rémi FAUPIN

+ L'organisation du transport du matériel de "La poudrière" est de la responsabilité du Président ainsi que de David JALLAIS sans oublier Yann BUHRENDT.

● Le point succinct sur nos finances.

- Nous disposons à ce jour de 895 € sur Livret et 1500 € sur le compte courant, moins 250 € pour l'acquisition des mousses d'AYTRE.

● Échanges sur l'organisation du Parcours NATURE sur SMR du Dimanche 24 juin 2018.

1. Nous détenons 10 mousses + les 5 acquissent à AYTRE pour 21 Cibles soit 8 Pailles à sortir de "La Poudrière" (2 supplémentaires pour la zone d'entraînement) .
2. Des palettes supplémentaire seront prêtée par "Mamie du BOIS"
3. Les piquets de 30 cm devront être emprunter à La Rochelle :
21 cibles X 4 piquets (Rouge, Bleu, Blanc au titre de Pas de Distance + Jaune au titre d'attente) = 94 piquets à emprunter ou à faire et peindre.
4. Des piquets de vignes seront utilisés pour le positionnement des cibles : 50 poteaux sont à prévoir et la négociation de ces articles revient au président.
5. David JALLAIS est chargé de voir par relation le prêt d'un chalet, Rémi FAUPIN doit lui transmettre rapidement le courrier de sollicitations en matériels fait auprès de la mairie.
6. Dominique DESQUIBES est chargé de prendre contact avec le président du LYON'S CLUB pour le prêt d'un barnum pour 30 personnes
7. Rémi FAUPIN est chargé de Finaliser la lettre d'information et le mandat de transmettre ceux-ci aux 2 arbitres (G.FREUND et P.CHARPENTIER) ainsi qu'à A.DENIER pour faire de la publicité.
8. Casse-Croûte et repas sont arrêtés ainsi : Jarre de pâté et Jarre de Rillettes et pour le midi PAELLA portion de 500 Gr , Plateau de 4 fromages, le plateau pour 12 personnes, David JALLAIS a charge de voir son Beau-Frère Eric BASTIER pour les plateaux de tartes, café, vins cubitainers de rouge et rosé. Hors vins ces préparations et articles seront achetés auprès de notre sponsor LECLERC de SMR. Nathalie PORNON en relation avec Nadine HUET et J-Louis RUAULT a charge d'intendance. La nourriture reviendra à 12 €/Personne.
9. Les bouteilles (60) pour les récompenses, les cubitainers, les médailles, et les bourriches d'huîtres pour les arbitres seront négocier à la cave coopérative du Bois-Plage et auprès des Établissements TURBE par J-Louis RUAULT.
10. Rémi FAUPIN est chargé d'un courrier de mobilisation des bénévoles pour le 23 et le 24/06.

● Questions diverses et à "Brûle pourpoint "

- A) Devant un second maillot décevant par sa solidité, le CDE approuve la recherche d'un autre concepteur à tarif moindre pour les années à venir : Le président est chargé du suivi de ce projet.

- B) La banderole remise depuis 3 semaines à notre fournisseur pour restauration et implantation de notre devise ne semblait pas être prête : Colère de notre cher Président.
- C) Il est décidé de réaliser une plate-forme (Par Palettes) en bordure de mur pour éviter le piétinement et la destruction de l'engazonnement déjà effectué sur le Pas de Tir extérieur.
- D) Un rappel devra être fait aux adhérents en ce qui concerne le déplacements des animaux du PARCOURS et les cibles mobiles.

21h40, l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture officiellement cette réunion et de concert notre devise fut appliquée.

Le Secrétaire :
R. FAUPIN

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT